

Science et décision ou le difficile problème de la traduction ; des considérations pour une éthique scientifique

Yorghos Remvikos, CEARC, OVSQ, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Dans les circonstances actuelles où les demandes adressées à la Science, par les citoyens ou les décideurs publics, deviennent de plus en plus pressantes et, peut-être confuses, il serait nécessaire de revenir sur le sens des mots et les champs qu'ils recouvrent, avant d'examiner la place de la Science dans les choix politiques ou sociétaux, à moyen ou à long terme.

Traiter des interfaces Science – Société ou Science – Décision, des sujets vastes, complexes et, surtout, controversés, ne peut se faire en quelques pages, sauf en passant par des réductions hasardeuses. Je préfère donc mieux circonscrire mon objectif, en commençant par ce dont je ne parlerai pas. En effet, il ne s'agit pas de revenir sur le caractère évolutif du discours de la Science et la difficulté ou les conséquences des changements de paradigmes. Dans la *Structure des révolutions scientifiques*, Thomas Kuhn en parle fort bien (1). Il n'est pas non plus dans mon intention de réfléchir sur le constat selon lequel le discours scientifique a du mal à s'imposer, à être performatif, malgré l'accumulation de preuves, comme tend à le montrer la persistance de « thèses » climatosceptiques encore aujourd'hui. Je conseille de lire le très original petit livre de Naomi Oreskes et Eric Conway, *The Collapse of Western Civilization – a view from the future*¹ (2). Ni roman d'anticipation, ni science-fiction, les auteurs abordent le sujet en se situant en 2393, lors de la célébration du 300^{ème} anniversaire de l'effondrement (hypothétique) de la civilisation occidentale, afin de réfléchir sur l'incapacité de l'humanité à prendre en compte les travaux des scientifiques et les preuves accumulées dès le XX^{ème} siècle ! Je dirais que le point de vue que je développerai dans la suite vient plus en amont, en s'interrogeant sur la possibilité même de dialogue entre Science et Politique, par l'examen de la nature des deux discours et leurs domaines de validité. Pour ceci je m'appuierai sur un champ que je maîtrise un peu, la Santé publique.

¹ Citation extraite du chapitre X, *Revolutions as Changes of World View*, page 121

Depuis son émergence comme domaine nouveau, au début du XIX^{ème} siècle, la Santé publique s'est donnée comme mission de « traduire » les connaissances en action. Ce passage de l'interprétatif au prescriptif, est à l'origine de son côté volontiers moralisateur, comme l'explique Didier Fassin (3). On peut y voir aussi un prolongement du « projet » des Lumières qui visaient le progrès moral par les connaissances. Je proposerais ici que nous serions bien inspirés de questionner la légitimité de ce dialogue, entre Science et prescription, en commençant par s'appuyer sur des auteurs classiques qui nous en ont fourni les moyens. Ceci me paraît particulièrement urgent aujourd'hui, face à la généralisation de la nouvelle injonction de « l'Evidence-based Policy » ou la « Science for Policy » promue (et financée) par l'UE. Ces principes ne doivent-ils pas être examinés avec attention, au moins pour déterminer si les discours produits dans les domaines de la Politique et de la Science, peuvent légitimement s'interpeler ?

Je commencerai par évoquer la loi de David Hume, philosophe des Lumières écossaises qui, dès la première moitié du XVIII^{ème} siècle, relevait le caractère problématique du fait de chercher à dériver d'une proposition à l'indicatif (ce qui *EST*), une autre à l'impératif, soit ce qui *DOIT-ETRE* (4). Même si la formule a depuis généré des débats et oppositions, elle conserve une part d'actualité, au moins en tant que principe de discussion. Reconnaissons tout de même que la Science, qui porte sur des faits observables, nous donne ce qui *EST* (en tout cas essaye), alors que l'impératif relève de la Morale, à laquelle appartient aussi le champ politique, les deux étant liées par le concept du Droit².

Poussant l'investigation plus loin, j'argumenterai que la Science ne peut se saisir de concepts comme la justice ou la liberté, qui ne sont pas des objets donnés à nos sens, comme phénomènes observables, pouvant être soumis à l'enquête empirique, pas plus que l'âme ou Dieu par ailleurs. Depuis la Critique de la Raison pure de Kant, nous disposons d'un cadre qui nous offre cette séparation entre, d'une part le domaine d'exercice de notre *entendement*, portant sur les phénomènes du monde sensible (appréhendé par nos sens ou les instruments qui nous ont permis de les

² Pour autant, il ne faut pas confondre la notion de devoir, inhérent à la Morale et celle d'obligation, portée par la Loi ; je pourrais aussi parler (avec Kant) de doctrine de vertu (éthique) et doctrine de droit (juridique)

dépasser), que l'on observe toujours dans l'espace et dans le temps, de l'autre notre *raison*, grâce à laquelle nous pouvons explorer des concepts abstraits (des Idées), ne pouvant être directement observés (5). Le premier correspond bien à la démarche scientifique, alors que la seconde consiste à redéfinir le champ de la métaphysique et donc échappe à l'enquête scientifique. Postuler qu'il peut y avoir dialogue et traduction, signifierait que nous admettrions que la Science puisse s'exprimer sur Dieu, comme sur d'autres concepts métaphysiques (au sens de Kant), par exemple la justice ou la liberté, déjà citées.

Alors, quels sont les objectifs de ce « dialogue » auquel appelle l'Evidence-based Policy ? Pouvons-nous postuler qu'une manière scientifique de gouverner soit possible, voire souhaitable ? Devons-nous oublier les dérives du passé, avec l'eugénisme ou le gouvernement des experts de Walter Lippmann, seul susceptible de « forcer » l'adaptation de l'espèce humaine³, désormais en retard culturel et incapable de s'inscrire dans l'immense progrès (sic) apporté par la révolution industrielle (6) ? On me rétorquera que les exemples ci-dessus relèvent d'idéologies et non de la Science et c'est justement le point que je soulève. Derrière un discours aux apparences scientifiques, se cachent des propositions morales ou politiques, que je perçois comme du détournement et non un dialogue légitime, respectant les spécificités respectives. Il est vrai qu'une évolution de la politique, singulièrement pendant la deuxième moitié du XXème siècle, tend à la présenter comme un domaine de compétences techniques ou gestionnaires, contre sa nature première qui découle d'une vision de la société et des valeurs qui la soutiennent, portant, par exemple, sur les communs ou l'intérêt public.

Gardons aussi à l'esprit que la Science représente le champ des déterminations, régies par des lois naturelles, universelles, qui ne laissent pas beaucoup de place à l'autonomie ou le libre-arbitre de l'humanité, niant ainsi sa capacité à se donner ses propres règles morales⁴. Certes, l'illusion d'un progrès moral par l'acquisition de connaissances devrait être aujourd'hui dissipée, sinon comment rendre compte des

³ Lippmann va réhabiliter la bonne propagande pour former l'opinion de la masse, inculte et amorphe, pour laquelle il a besoin des experts ; ses disciples sont toujours à la manœuvre !

⁴ Nous pourrions ici voir à la fois les raisons et les conséquences du grand partage, entre Nature et Culture, propre à la trajectoire occidentale.

nouvelles barbaries, du XXème comme du XXIème siècles ? Des physiciens ont bien contribué à la construction des bombes atomiques, avec des motivations diverses⁵, mais la décision de les larguer sur Hiroshima et Nagasaki a été prise par des politiques-stratèges.

Examinons aussi les particularités de la Morale, afin de revoir la place que peut occuper le discours scientifique. Nous devons encore à Kant, dans sa seconde critique, d'avoir précisé que nous ne pouvons pas définir directement ce qu'est *le Bien*, sans se donner au préalable une règle morale, incertaine, provisoire, peu importe, en tout cas à visée pratique (7). C'est dans les conséquences de l'application de la règle morale, pas dans son choix, que le discours scientifique pourrait trouver sa place. Prenons un exemple dans le domaine de la santé publique. A partir du moment où la Commission des déterminants sociaux de l'OMS a déclaré que les inégalités sociales de santé sont injustes⁶ (une proposition d'ordre moral), nous devenons légitimes à demander que tout soit fait pour les réduire (scientifiquement, de manière vérifiable). Quel a été l'argument de la Commission ? Selon les signataires du rapport, dès lors que les inégalités sociales de santé ne peuvent être considérées comme naturelles, elles ne pourraient provenir que d'arrangements sociaux injustes (8). Pour autant, ne devons-nous pas nous interroger sur la scientificité de cet argument ? Comment se fait-il que les théoriciens de la justice sociale sont, en réalité, des philosophes et non des scientifiques ? D'ailleurs, nous faisons régulièrement face à des décideurs qui eux sont convaincus que les inégalités en question sont naturelles et qu'elles reflètent les mérites (héréditaires) et la volonté d'engagement de chacun dans le jeu social ! Bel exemple de renversement des responsabilités par des idéologues d'obédience néolibérale. La science nous permet-elle de choisir entre ces deux positions mutuellement incompatibles ?

Si j'ai insisté sur le caractère hétérogène entre des discours scientifique et politique, ne pouvant bénéficier d'une traduction de l'un à l'autre, je ne nie pas l'importance de leur coopération, mais seulement avec certaines précautions. Par ailleurs, je

⁵ Y compris en estimant que leur contribution pourrait mettre fin à la guerre.

⁶ Il est vrai que le thème de la justice sociale a été constamment abordé dans les documents de l'OMS, depuis la déclaration d'Alma-Ata, de 1978.

serais en contradiction avec moi-même, de par mon intérêt pour l'évaluation des politiques publiques, domaine hybride, à cheval entre science et politique, où on doit aborder, simultanément, données et valeurs. Pour défendre l'équité nous prenons appui sur des textes, déclarations, etc., pas sur des données scientifiques qui ne peuvent la définir objectivement. La science nous donne des éléments pour construire des chaînes causales⁷, mais l'évaluation porte sur la mise en œuvre de scénarios ou options politiques (et les hypothèses qui les fondent), pour lesquels on est amené à explorer les conséquences. Ainsi, **si** l'équité est une finalité cruciale et partagée, **alors** il serait possible d'anticiper les retombées consécutives à la mise en application du scénario proposé et permettre ainsi son évaluation : le scénario en question est-il susceptible de réduire les inégalités sociales de santé ? Je pourrais être encore plus précis en évoquant le risque de glissement, entre le mécanisme reposant sur les données scientifiques et le finalisme qui ne relève que de la Morale et qu'il ne faut surtout pas confondre les deux.

Une autre clarification me semble ici nécessaire. Si nous sommes des praticiens de la Science, cherchant à établir des faits, nous sommes aussi des citoyens, avec des convictions. Sauf que, quand on s'exprime du point de vue de nos convictions (et non des données scientifiques), nous ne devrions pas nous prévaloir légitimement de notre statut de sachant. Max Weber, parlant de cette confusion, évoquait le risque d'une certaine démagogie (9). Un scientifique ne saurait s'exprimer, directement, sur les valeurs (un jugement), mais il peut explorer les conséquences de la mise en œuvre d'une option politique qui se fonderait sur tel ou tel principe moral. Autrement, il y aurait la possibilité d'instrumentalisation de la Science, car le politique a tout intérêt à prétendre que sa décision se base sur des « faits scientifiques », ce qui renvoie encore à la compétence technique et non à la responsabilité morale qui est la sienne.

Je ne peux finir sans (presque) tout remettre en cause. Ce qui est vrai un jour, peut ne plus l'être le lendemain. Contester fait partie de la démarche scientifique. Mais, le problème pourrait être ailleurs. Nos convictions peuvent-elles influencer la direction de nos travaux, même inconsciemment ? Des préjugés n'influencent-ils pas notre

⁷ Par exemple au travers des données de l'épidémiologie sociale

manière de cadrer les problèmes que nous souhaitons traiter (notre choix en faveur de telle ou telle théorie, dont on se « sentirait » plus proche) ? De plus et pour tout compliquer, un modèle parfaitement faux, comme celui de l'astronomie de l'antiquité, fournissait de bonnes prédictions sur la position des planètes ou le calendrier des éclipses, il était vérifié empiriquement. De nouvelles connaissances ne viennent pas, au fur et à mesure, s'ajouter à un édifice en construction, car elles peuvent remettre en cause la forme, voire l'existence même de l'édifice construit selon des règles dépassées. C'est l'argument développé par Thomas Kuhn sur les changements de paradigme (*ibid*). Il disait que : « *though the world does not change with a change of paradigm, the scientist afterward works in a different world* ». L'avertissement de Kuhn ne doit-il pas nous mener à plus de modestie par rapport à nos certitudes, à un moment donné ? Tout serait plus simple si nous vivions dans un Monde où dominerait la pureté, des objets comme des idées (y compris celle de notre raison, en référence à Kant), avec la Nature et la Culture, chacune dans leurs registres propres. En réalité et comme le dit Bruno Latour, l'hybridité est partout (10). Ainsi, peut-on réellement prétendre que nos conclusions scientifiques (provisoires), une fois mises sur la place publique, n'ont pas des effets politiques, quelles que soient nos intentions ? Les mécanismes que nous « révélons » créent des attentes de la part de la société, portant sur le fonctionnement du Monde (et se réaliseraient plus souvent que celles issues des croyances, d'où un crédit accordé à la parole scientifique). De même, être scientifique n'est pas juste la conséquence de l'acquisition de compétences (disciplinaires), sanctionnées par des diplômes. C'est une consécration, l'accès à un statut social, un prestige, une crédibilité qui sur la place publique peut s'étendre au delà de la compétence scientifique pour toucher les questions morales, dont j'ai donné des exemples précédemment. Il est envisageable que la perception par la société de la pratique scientifique, avec ses règles rigoureuses et l'évaluation permanente par les pairs, finisse par nous accorder ce crédit moral. Mais, que faire aujourd'hui face à la montée des fake-news, parfois attribuée à un manque de culture scientifique⁸ ?

⁸ Je voudrais soulever l'argument que d'autres explications émergeraient si nous cherchions à comprendre le problème en dehors de l'opposition vrai ou faux, par exemple, en termes de rapports de pouvoir et de crédibilité

Cet exercice de réflexion sur nos pratiques de scientifiques, en tant qu'acteurs sociaux, au contact des élus et des pouvoirs publics, mais aussi de la société, dans des contextes où se déploient des jeux de pouvoir, n'avait pas pour vocation d'arriver à une conclusion définitive. Modestement, j'espère susciter une prise de conscience que, malgré la prétention de neutralité de la Science, nos actions, déclarations, interventions, ont des effets sur le champ social, moral et politique et que ceci nous confère des responsabilités et l'obligation d'un redoublement de rigueur par rapport à ce qui relève ou non de la Science, avec les difficultés, sûrement non exhaustives, que j'ai essayé de mettre en avant.

Remerciements : Un grand merci à mon collègue Jean-Paul Vanderlinden, dont les commentaires avisés et les suggestions ont amenés de grandes améliorations, tant sur le fond que la forme.

Références bibliographiques

1. Kuhn, T.S. (première édition en 1962), *The Structure of Scientific Revolutions*, 4th edition, The University of Chicago Press, Chicago and London.
2. Oreskes, N. & Conway, E.M. (2014) *The Collapse of Western Civilization – a view from the future*, Columbia University Press, New York.
3. Fassin, D. (2008). *Faire de la santé publique*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé publique, Rennes.
4. Hume, D. (première publication anonyme 1739) *A Treatise of Human Nature*, web édition par ebooks@Adelaide, actualisée en 2014. Voir le livre III (On Morals) et plus précisément la partie intitulée *Of Virtue and Vice in General*.
5. Kant, E., textes choisis et présentés par M. Föessel et F. Lamouche (2010), éditions Points (voir plus particulièrement les textes de la première partie, intitulée, *Les limites de la connaissance*).
6. Stiegler, B., (2018) *Il faut s'adapter*, NRF essais, Gallimard. Voir le chapitre 1, *Réadapter l'espèce humaine à la Grande Société*.

7. Kant, E., textes choisis et présentés par M. Fœssel et F. Lamouche (2010), éditions Points - voir les textes de la seconde partie et notamment les textes 21 (*La raison pure est pratique par elle-même*) et 22 (*La loi morale, un fait de raison*).
8. CDSH – final report (2008) *Closing the gap in a generation: Health equity through action on the social determinants of health*, WHO, Geneva.
9. Weber, M. (première édition en 1919) *Le métier et la vocation de savant*, essai publié dans *Le savant et le politique* (voir plus particulièrement les pages 111-112), éditions 10/18, Département d'Univers de Poche, 1963.
10. Latour, B. (1991) *Nous n'avons jamais été modernes. Un essai d'anthropologie symétrique*, Editions de la Découverte, Paris.